

FORMULAIRE DE CONTROLE DE CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

LES COORDONNES DU SPANC

Direction du Cycle de l'Eau
Service de l'Assainissement Non Collectif
03.86.83.12.88
spanc@grand-senonais.fr
18 rue de Chantecoq – Z.I. des Vauguilletes 89100 SENS

Pour cela, vous devez remplir et envoyer par courrier le présent document auprès du SPANC, accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- Examen préalable d'implantation sur la base du présent dossier renseigné
- Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer la bonne exécution.

POINT REGLEMENTAIRE

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC – est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

LE REGLEMENT DE SERVICE DU SPANC

Le SPANC est tenu de vous communiquer son règlement de service, document fixant les droits et les devoirs du SPANC et des usagers au sujet de l'assainissement. Ce document a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération. Celui-ci est disponible sur le site de la CAGS.

POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Le guide d'information sur les installations est aussi à votre disposition dans votre mairie. Il est à consulter sur place. D'autres documents utiles, sélectionnés par le SPANC pour vous aider dans votre démarche, pourront y être obtenus.

VOLET 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- D'une demande de permis de construire *d'une construction neuve*
- D'une demande de permis de construire *d'une construction déjà existante* (transformation, agrandissement)
- De la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- D'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme)

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél :

Courriel :

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :

Code postal :

Commune :

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement :

VOLET 2 : CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

CONCEPTEUR DU PROJET (BUREAU D'ÉTUDES, MAÎTRE D'ŒUVRE, ETC.)

Nom :

Téléphone :

Adresse :

Courriel :

INSTALLATEUR (ENTREPRISE OU PARTICULIER) – SI CONNU

Nom :

Téléphone :

Adresse :

Courriel :

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

Oui Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

Oui Non

Détail des éléments qui seront conservés :

MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE

Type de Résidence :

Principale Secondaire Location Autre (préciser :)

Combien de pièces principales la construction compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales après travaux)

Cas particulier : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base (« nombre de pièces principales = nombre d'Équivalents-Habitants (EH) »), quel est le nombre d'EH retenu ? EH

AUTRES IMMEUBLES

(Locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? Personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ? EH

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée - *Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) :*

Présence d'un captage privé à proximité de l'installation prévue : Oui Non

Parcelle sur laquelle le captage est situé :

L'ouvrage est-il déclaré (le cas échéant) : Oui Non

L'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine :

Oui Non

L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine :

Oui Non

La distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres :

Oui Non

COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées :

Oui Non

Destination des eaux pluviales :

Caniveau Fossé Réseau souterrain Plan d'eau Cours d'eau Puisard
 Infiltration sur la parcelle Ruissellement sur la parcelle Inconnue

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Surface totale : m² Surface disponible pour l'installation : m²

Pente existante : < 5 % de 5 à 10 % > 10 %

Terrain inondable : Oui Non Ne sais pas

Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) : Oui Non

Aménagement paysager de la parcelle :

Dense (peu de place pour l'assainissement) Léger (place satisfaisante pour l'assainissement)
 Pas d'aménagement connu

Surface imperméabilisée autour du bâtiment :

Importante (peu de place pour l'assainissement) Faible (place satisfaisante pour l'assainissement)
 Pas d'imperméabilisation

Observation :

(Vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation) :

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETEE

PRETRAITEMENT OU TRAITEMENT PRIMAIRE

Bac à graisse : Oui Non

Volume du bac à graisses : litres

Fosse toutes eaux : Oui Non

Volume de la fosse toutes eaux : m³

N.B. : Les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur.

Préfiltre (décolloïdeur) : Oui Non

Est-il intégré à la fosse ? Oui Non Ne sais pas

Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation) :

Toilettes sèches : Oui Non

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites :

TRAITEMENT SECONDAIRE

EPANDAGE PAR LE SOL EN PLACE

Tranchées d'épandage

Longueur : ml soit tranchée(s) de m

Profondeur : m Largeur m

Lit d'épandage

Surface : m² soit m par m

Profondeur : m

EPANDAGE PAR MASSIF RECONSTITUE

Filtre à sable vertical drainé **Lit filtrant vertical non drainé** **Lit filtrant à flux horizontal**

Longueur : m Largeur : m

Surface : m² Profondeur : m

Tertre d'infiltration

Longueur à la base : m Largeur à la base : m

Longueur au sommet : m Largeur au sommet : m

Hauteur : m

Lit filtrant à flux vertical à massif de Zéolithe

Fournisseur :

Surface de filtration : m²

INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT

Dénomination commerciale / Titulaire de l'agrément :

Modèle :

Numéro d'agrément :

Capacité de traitement (en Equivalents-Habitants) : EH

DISPOSITIFS ANNEXES EVENTUELS

Pompe ou système de relevage : Oui Non

Volume du poste : litre

Usage : Eaux brutes Eaux prétraitées Eaux traitées

MODALITE D'EVACUATION DES EAUX TRAITEES

Par infiltration dans le sol en place

Tranchées d'infiltration ou d'irrigation

Longueur : ml soit tranchée(s) de m

Profondeur : m Largeur m

Lit d'infiltration ou d'irrigation

Surface : m² soit m par m

Profondeur : m

Tunnel d'infiltration ou d'irrigation

Surface : m² soit m par m

Profondeur : m

Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel (joindre obligatoirement une étude particulière)

Fossé existant. Type d'exutoire du fossé si connu :

Propriétaire/gestionnaire :

Cours d'eau, mare, étang, etc. Nom (si connu) :

Propriétaire/gestionnaire :

Réseau d'eaux pluviales

Propriétaire/gestionnaire

Puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique de dimensionnement du puits d'infiltration)

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de l'étude de dimensionnement et de l'installation de la filière d'assainissement
- Copie du Cerfa du permis de construire (Cas d'une construction)
- Plan de situation au 1/25 000
- Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
- Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)
- Le cas échéant, étude hydrogéologique (cas d'un puits d'infiltration)
- Le cas échéant, un devis non chiffré pour une filière agréée

EN L'ABSENCE DES PIÈCES À JOINDRE ET DE CE FORMULAIRE DUMENT COMPLETE ET SIGNE, AUCUN AVIS FAVORABLE NE POURRA ETRE EMIS PAR LE SPANC

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet **avant exécution**,
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC,
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC,
- À ne pas reblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux,
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC,
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement,
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées),
- À s'acquitter des redevances conception et réalisation prévues dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : _____, le _____

Signature _____